



Compte rendu du Conseil Municipal Séance du 9 avril 2018

Date de la convocation du Conseil municipal : 03/04/2018

Présents : Jean-Marc MORETTI, François-Michel GEST, Magali CHEVREAU, Emilie BROCHARD, Cécile MEUBLAT-GIRARDIN, Etienne SOLLIER, Laurent CHANDIVERT, Martine TOURNOIS, Michel POTIEZ, Amélia ROUVIER, Franck RIVARD et Annick MASSON-VERZELLES.

Procuration : Nathalie VERNA a donné procuration à Emilie BROCHARD

Excusé : Jacques LECOFFRE

Secrétaire de séance : François-Michel GEST

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 12 MARS 2018

Mme Annick MASSON-VERZELLES demande qu'une phrase soit modifiée concernant l'élection d'un 4^{ème} adjoint. Ce sera chose faite. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2) COMMUNE - COMPTE DE GESTION 2017

Monsieur le maire présente au Conseil municipal le compte de gestion 2017 établi par Monsieur le Trésorier de Blois Agglomération.

Le Conseil municipal, considérant que les comptes désignés ci-dessus, dont les montants des titres à recouvrer et des mandats émis sont conformes aux écritures du Compte Administratif 2017 du maire, décide :

- **D'approuver à la majorité des voix, soit 13 pour, le Compte de gestion 2017.**

3) COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Monsieur le maire donne lecture du Compte Administratif 2017.

Le Compte Administratif 2017 présente les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement :	547 721.70 €
Recettes de fonctionnement :	654 326.27 €
Résultat de fonctionnement 2016 reporté :	99 191.01 €
<u>Soit un excédent de clôture de :</u>	<u>205 795.58 €</u>

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement :	213 751.84 €
Recettes d'investissement :	179 990.28 €
Résultat d'Investissement 2016 reporté :	- 35 850.28 €
<u>Soit un déficit d'investissement cumulé de :</u>	<u>- 69 611.84 €</u>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (le maire n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales), le compte administratif 2017 est adopté à la majorité des voix, soit 12 voix pour.

4) AFFECTATION DE RESULTAT 2017

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2017, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017, constatant que le Compte Administratif présente :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat antérieur reporté	99 191.01 €	Résultat antérieur reporté	-35 850.28 €
Résultat Exercice 2017	106 604.57 €	Résultat Exercice 2017	-33 761.56 €
Solde d'exécution cumulé	205 795.58 €	Solde d'exécution cumulé	-69 611.84 €
TOTAL A AFFECTER	136 183.74 €	BESOIN DE FINANCEMENT	69 611.84 €

- Décide, à la majorité des voix, 13 pour, d'affecter les résultats cumulés comme suit :
 - o Couverture du besoin de financement de la section d'Investissement :
 - Crédit au compte 1068 du Budget Primitif 2017 : 69 611.84 €
 - o Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au Budget Primitif 2017 :
 - Report à nouveau au compte 002 : + 136 183.74 €

5) TAUX DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES 2018

Monsieur le Maire étudie avec le Conseil Municipal les taux des trois taxes directes locales à appliquer pour 2018.

Après discussion, proposition de Monsieur le Maire et délibération, le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 10 pour, 2 contre et une abstention :

- Décide de ne pas appliquer d'augmentation des taxes pour l'année 2018.

Nature des taxes	Bases estimées 2018	Taux reconduits	Produits 2018 attendus
Taxe d'habitation	701 877 €	13.43 %	96 051 €
Foncier bâti	514 837 €	17.47 %	89 761 €
Foncier non bâti	84 425 €	52.08 %	44 424 €
PRODUIT TOTAL ATTENDU POUR 2018			230 236 €

6) BUDGET PRIMITIF 2018

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2018 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 759 922.74 €

Section d'Investissement : 321 219.84 €

Après étude et délibération, le Conseil Municipal, à la majorité des voix, 13 pour :

- Adopte le Budget Primitif 2018 de la commune.

Affaires diverses :

- M. le maire indique que le projet de la boîte à livre est toujours d'actualité et qu'il est en relation avec un étudiant d'Art qui pourrait éventuellement concrétiser le projet ; il le rencontrera prochainement.

La séance est levée à 22h30

Jean-Marc MORETTI
Maire,

François-Michel GEST
Secrétaire,



A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes, positioned below the name "François-Michel GEST".

